



Ville de Mont-Saint-Hilaire

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **La Ville de Mont-Saint-Hilaire adopte un programme d'aide financière pour l'acquisition de produits d'hygiène réutilisables**

**Mont-Saint-Hilaire, le 22 janvier 2021** – La Ville de Mont-Saint-Hilaire est fière d'aller de l'avant avec le programme d'aide financière à l'achat de produits d'hygiène réutilisables. Ce projet pilote, adopté lors de la séance du conseil ordinaire du 17 décembre dernier, permettra aux Hilairemontois et aux Hilairemontoises de faire des économies considérables et de participer à la préservation de notre planète en termes de diminution des déchets d'usage sanitaire. La Ville offre un programme à caractère inclusif mettant en lumière un choix de produits varié et accessible selon l'âge et le sexe.

#### **Programme d'aide financière à l'achat de produits d'hygiène réutilisables**

Les utilisateurs et les utilisatrices de ce type de produits qui en feront la demande pourront recevoir l'équivalent de 50 % du montant total déboursé pour l'acquisition de produits d'hygiène réutilisables, et ce, jusqu'à un montant maximal admissible allant jusqu'à 75 \$. En ces temps de pandémie, toute demande d'aide financière à cet effet doit être soumise via le formulaire disponible en ligne sur [villemsh.ca](http://villemsh.ca), à l'adresse courriel du Service des finances. Lorsque les activités reprendront selon l'horaire habituel, ces demandes devront être soumises en personne au comptoir du Service des finances, situé au 100, rue du Centre-Civique, avec les pièces justificatrices requises en main :

- Le formulaire *Demande d'aide financière pour l'acquisition de produits d'hygiène réutilisables* dûment complété;
- L'original ou une photocopie lisible de la ou des factures d'acquisition de produits d'hygiène réutilisables admissibles. Les factures émises par des particuliers ne sont pas acceptées;
- Une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes, facture récente d'un service public);
- Une preuve d'identité du demandeur. La preuve doit être une photocopie d'une des pièces suivantes : carte d'assurance maladie, permis de conduire ou passeport.

Pour connaître les conditions d'admissibilité au programme, les étapes nécessaires à la soumission d'une demande et toute autre modalité à cet effet, les personnes intéressées par ce projet sont invitées à consulter [villemsh.ca](http://villemsh.ca), onglet « Programmes d'aide et subventions ». Il faut savoir que le montant maximal accordé à ce projet pilote est de 2 000 \$. En ce sens, il est recommandé de soumettre rapidement les demandes.

#### **Autres programmes d'aide et subventions offerts à Mont-Saint-Hilaire**

La Ville de Mont-Saint-Hilaire est fière d'ajouter tel un projet à sa liste de ses programmes d'aide et de subventions, tout en faisant un autre pas vers l'avant quant au respect et à la préservation de notre planète. Les Hilairemontois et les Hilairemontoises sont ainsi invités à consulter ces programmes, disponibles encore une fois sur [villemsh.ca](http://villemsh.ca).

### Programme de subvention pour l'achat de couches lavables

La mise en œuvre de ce programme, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, s'inscrit dans la *Politique de la famille et des aînés* de la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Les parents d'enfants de moins de 6 mois utilisant des couches lavables peuvent se faire rembourser jusqu'à 200 \$ de leur facture, selon les conditions d'admission au programme seulement.

### Programme « Un arbre, un nouvel enfant »

La Ville de Mont-Saint-Hilaire est heureuse de souligner la naissance des enfants dans la communauté hilairemontaine par la donation d'un arbre. Conformément aux orientations de sa *Politique de l'arbre*, la Ville offre gracieusement aux parents de nouveau-nés de Mont-Saint-Hilaire un choix de cinq essences d'arbres, soit l'érable, le chêne et le tilleul et, pour accommoder les résidents qui ont un terrain de moins grande superficie, l'amélanchier et le pommier sont également offerts.

### Une naissance, un livre

Les parents d'enfants de 0 à 12 mois hilairemontois et otterburnois sont invités à inscrire leur bébé à notre bibliothèque. Dès leur inscription, ils recevront la trousse du bébé-lecteur « Une naissance, un livre ». Cette trousse contient un livre cartonné des éditions Dominique et compagnie (en français ou en anglais), une débarbouillette, un CD de comptines et, pour les parents, des conseils pour favoriser la lecture, le tout dans un joli sac à poignée qui pourra servir à transporter ses livres lors de visites à sa bibliothèque.

### Politique de gratuité du 3<sup>e</sup> enfant et plus

La Ville a adopté, dans le cadre de sa tarification du Service du loisir et de la culture (Règlement 828-39), une *Politique de gratuité du 3<sup>e</sup> enfant et plus*.

Pour connaître les conditions d'admissibilité aux programmes d'aide et subventions énumérés ci-haut, les étapes nécessaires à la soumission d'une demande et toute autre modalité à cet effet, les personnes intéressées par ce projet sont invitées à consulter le site internet de la Ville de Mont-Saint-Hilaire à villemsh.ca, onglet « Programmes d'aide et subventions ».

## **À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire**

*Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 000 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.*

- 30 -

**Source :** Ville de Mont-Saint-Hilaire  
**Information :** Services aux citoyens et communications  
[communications@villemsh.ca](mailto:communications@villemsh.ca)